

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

92

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 16 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le seize du mois de novembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le dix novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni Cap Périaz - Anecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

22 NOV. 2023

Déposée en
Préfecture le

21 NOV. 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Jean-François DEGENNE, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Fabien GERY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Isabelle BASTID à Christian MARTINOD, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Cécile BOLY à Xavier OSTERNAUD, Bilel BOUCHETIBAT à Isabelle DIJEAU, Corinne BOULAND à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Lola CECCHINEL à Samuel DIXNEUF, Fabienne GREBERT à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Pierre-Louis MASSEIN à Alexandre MULATIER-GACHET, Aurélien MODURIER à Jean-Louis TOÉ, Laure ODORICO à Christian ANSELME, Eric PEUGNIEZ à Viviane MARLE, Yannis SAUTY à Chantale FARMER, Nora SEGAUD-LABIDI à Etienne ANDRÉYS, Guillaume TATU à Marion LAFARIE

Etaient excusé(e)s

Henri CHAUMONTET, Jean-François GIMBERT, Frédérique KHAMMAR

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

CONVENTION DE SERVICES COMPTABLE ET FINANCIER (CSCF) 2023-2026 ENTRE LE GRAND ANNECY ET LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA HAUTE-SAVOIE

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Dans le cadre du processus de modernisation de la gestion publique locale, la Présidente du Grand Anancy, la Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Savoie et la comptable publique, responsable du Service de gestion comptable d'Anancy, souhaitent poursuivre la démarche visant à accroître l'efficacité des circuits comptables, financiers, le service rendu aux usagers et à renforcer la coopération de leurs services.

Cette démarche partenariale a été initiée en décembre 2011 avec la signature d'une convention de service comptable et financier entre la Communauté de l'agglomération d'Anancy (C2A) et les services de la DGFIP pour une durée de 3 ans.

Elle a été poursuivie lors de la création du Grand Anancy en 2017 et confortée en 2019 par la signature d'une nouvelle convention pour la période 2020-2022.

Diverses actions ont été initiées, notamment en matière de dématérialisation des échanges avec l'adoption du protocole d'échange standard dit PES V2.

Cette relation partenariale, basée sur le développement des synergies, s'est renforcée avec le déploiement du Service Facturier d'Anancy (SFACT), le 1^{er} octobre 2019, la conduite conjointe de travaux de fiabilisation de l'inventaire, la mise en place de la M57 au 1^{er} janvier 2023, la signature d'une convention de poursuite et la mise en œuvre du contrôle aléatoire en partenariat des opérations de paye (CAP paye).

Ceci permet de concilier fiabilisation et simplification de la chaîne de la dépense avec :

- un renforcement des relations partenariales Collectivités / DGFIP ;
- une meilleure réactivité et un interlocuteur unique pour les services opérationnels et les fournisseurs ;
- l'amélioration de la qualité du mandatement ;
- la suppression des contrôles redondants.

Forts de cette expérience, les partenaires souhaitent poursuivre leur action en matière d'amélioration de la qualité d'exécution des missions communes.

Dans ce contexte, la Présidente du Grand Anancy, la Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Savoie et la comptable publique d'Anancy ont décidé de renouveler la contractualisation de leurs engagements réciproques dans une nouvelle convention de service comptable et financier pour la période 2023-2026, organisée autour de quatre axes majeurs en matière de gestion publique locale :

- Axe 1 : finaliser la dématérialisation des échanges entre l'ordonnateur et le comptable ;
- Axe 2 : améliorer l'efficacité des procédures pour optimiser et moderniser les chaînes de dépenses et de recettes ;
- Axe 3 : offrir une meilleure lisibilité des comptes aux décideurs en améliorant la qualité comptable ;
- Axe 4 : développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale au service des responsables.

Ils se déclinent en 15 fiches-actions.

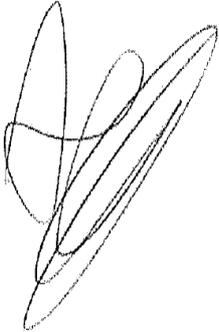
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

d'autoriser la Présidente à signer cette convention, ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 92

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.